

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
6 janvier 2014**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 6 janvier 2014, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents à cette assemblée, les conseillers suivants : Miguel Thibault (19h47), Sylvie Voyer (20h05), Yves Detroz et Charles Sirois.

Tous formant quorum sous la présidence du maire-suppléant, monsieur Dave Côté et 5 personnes étaient présentes à la séance ordinaire.

Madame Joëlle Lepage, adjointe administrative fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Étant donné qu'il avait que deux conseillers présent à 19 heures, la séance a dû débuter dès l'arrivée du troisième conseiller à 19h47. Monsieur Dave Côté, maire-suppléant, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 001-14

Il est proposé par Charles Sirois, appuyé par Yves Detroz et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2013

Résolution No 002-14

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 2 décembre 2013 ainsi que la séance extraordinaire du 17 décembre 2013. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Joëlle Lepage, adjointe administrative de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2013.

.....
Joëlle Lepage
Adjointe administrative

COMPTES À PAYER

Résolution No 003-14

Je, soussignée, Joëlle Lepage, adjointe administrative de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Joëlle Lepage
Adjointe administrative

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Miguel Thibault, appuyé par Yves Detroz et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2013

Dépenses incompressibles (par Accès-D) : 9 675.26\$

Dépenses incompressibles (par chèque) :	973.20\$
Dépenses compressibles :	27 306.46\$
Salaire des employés :	8 975.46\$
Salaire des élus :	1 394.87\$
Total des dépenses pour décembre 2013 :	48 325.25\$

REVENUS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Intérêts caisse :	136.21\$
Intérêts-arrières de taxes :	41.14\$
Location de machinerie :	1 122.99\$
Loyer :	150.00\$
Redevance 2, Fond Vert (Matière résiduelles) :	2 127.64\$
Subvention Chemin d'hiver :	33 797.69\$
Subvention Traitement des eaux usées :	32 249.00\$
Taxes foncières générales :	1 143.48\$
Ventes de rebus ferreux :	429.00\$
Total des revenus pour décembre 2013 :	71 197.15\$

Solde en banque au 31 décembre 2013 : 214 520.76\$

NOMMER UN REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE LA MRC
Résolution No 004-14

Il est proposé par Charles Sirois, appuyé par Yves Detroz et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts désigne monsieur Dave Côté pour être représentant au conseil de la MRC Rimouski-Neigette pour les cas où le maire ne peut être présent.

APPUIE POUR UN RENOUELEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME
ACCÈSLOGIS QUÉBEC
Résolution No 005-14

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Miguel Thibault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte d'appuyer pour un renouvellement à long terme du programme accèslogis québec

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de La Trinité-des-Monts ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

Attendu que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

Il est proposé de:

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux

besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, et au ministre des Finances, M. Nicolas Marceau.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LE FEUILLET PAROISSIAL DE 2014
Résolution No 006-14

Il est proposé par Yves Detroz, appuyé par Charles Sirois et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de payer le renouvellement annuel du feuillet paroissial 2014 pour un espace publicitaire simple. Le don est de cent dollars (100\$).

REMBOURSEMENT D'UNE BOÎTE AUX LETTRES À MONSIEUR GINO FIOLA
Résolution No 007-14

Il est proposé par Charles Sirois, appuyé par Yves Detroz et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de rembourser la boîte aux lettres de monsieur Gino Fiola, qui a été brisé lors du déneigement. Le montant à rembourser est de quarante-quatre et soixante-dix dollars (44.70\$).

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Dave Côté, explique que le chef pompier, Frédéric Dubé, est très satisfait du travail de madame Lechasseur au déneigement des emplacements désignés. De plus, monsieur Côté précise qu'il y a eu une intervention à St-Narcisse pour le mois de décembre.

À 20h05, arrive madame Sylvie Voyer.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Dave Côté, maire-suppléant, donne lecture du rapport des activités mensuelles de monsieur Fernand Garond, maire, ainsi que ses représentations et dépose les rapports en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée précise qu'il n'a pas eu de correspondances pour ce mois-ci.

Rapports des comités :

- a) Duchénier : par Raymond Martin, pas de rencontre.
- b) Loisirs : par Dave Côté, représentant municipal, explique qu'il y aura un Carnaval jumelé avec Les Loisirs d'Esprit-Saint.
- c) Bibliothèque : Julie Lacroix-Danis, représentante municipale, absente.
- d) Corporation de développement : Yves Detroz, représentant municipal, absent à la réunion mais Charles Sirois était présent. Il a informé la Corporation du prêt de l'ordinateur et du portable à la municipalité et que tous va bien.
- e) Comité de survie de l'École La Colombe : Sylvie Voyer, représentante municipale, pas de rencontre.
- f) 75^e de la paroisse ; par Langis Proulx, explique la liste des comptes à payer remis à la réunion et précise que son mandat est définitivement terminé.

- g) Comité famille et aînés : par Miguel Thibault, pas de rencontre.
- h) Événement Country Western ; par Stéphane Bélanger, absent.
- i) Infrastructure municipale : par Langis Proulx, la nouvelle demande de résolution est faite auprès de la Corporation. Il nous fait lecture d'une lettre envoyée auprès d'Aténa dans le but de faire avancer le processus d'Accèslogis.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h14 à 20h23.

Monsieur Langis Proulx demande qui à été engagé pour l'offre d'emploi émis?

Monsieur Dave Côté annonce que c'est madame Danielle Rioux.

Monsieur Charles Sirois désire savoir si monsieur Yves Detroz lâche la Corporation?

Monsieur Yves Detroz explique qu'il va finir son mandat.

Madame Léonie Morin précise qu'il y aura une rencontre pour le Comité famille et des aînés en février.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 008-14

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yves Detroz que la séance soit levée. Il est 20h36.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2014

.....
Dave Côté
Maire-suppléant

.....
Joëlle Lepage
Adjointe administrative